



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) ↗

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : _____/_____/_____

Dossier complet le : _____/_____/_____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

PROJET D'INTERCONNEXION EN EAU POTABLE ENTRE LA SUISSE SITSE (SERVICE INDUSTRIELS DE TERRE SAINTE ET ENVIRONS) ET LA FRANCE.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

REGIE DES EAUX GESSIONNES

Raison sociale

N° SIRET

8 2 4 7 8 9 6 6 3 0 0 0 3 9

Type de société (SA, SCI...)

EPIC

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

MATHIEU

Prénom(s)

FUSEAU

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
22. Installation d'aqueducs sur de longues distances.	Réalisation d'une conduite de transfert d'eau potable de diamètre intérieur de 400mm sur une longueur de 10 588ml. Le produit de la longueur par le diamètre obtenu est de $4\ 235\ m^2 >$ à la limite de 2000 m^2 .

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Pose d'une conduite de transfert et distribution d'eau potable sous pression enterrée en fonte ductile diamètre 400mm sur une longueur totale de 10 588 mètres.

Réalisation d'un réservoir d'eau potable de 1700 m^3 .

4.2 Objectifs du projet

Les travaux poursuivent un double objectif :

Le projet consiste à sécuriser l' approvisionnement en eau potable d' une partie du territoire Gessien, en créant une nouvelle interconnexion depuis une ressource en provenance de la Suisse (SITSE). L' eau sera prélevée sur le territoire suisse, pompée puis acheminée depuis la frontière avec la commune de Divonne-Les-Bains jusqu' au futur réservoir de Longchamp, situé sur les hauteurs de la commune de Grilly, via une conduite de diamètre 400 mm sur une longueur de 5 531 mètres. À partir de ce réservoir, l' eau sera distribuée par gravité vers plusieurs secteurs du réseau et notamment vers les réservoirs de Panissières (Cessy) et Meuniers (Prévessin-Moëns), au moyen d' une seconde conduite de même diamètre sur 5 057 mètres.

Le projet vise en outre à économiser la ressource en eau et à diversifier les prélèvements afin de préserver durablement les ressources en eau du territoire Gessien, en adéquation avec le schéma directeur eau potable (2022), le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (2018) et le contrat eau et climat (2025).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet consiste en la pose d'une conduite d'eau potable DN 400 mm sur environ 10 588 mètres.

Les travaux seront menés principalement par tranchée traditionnelle à la pelle mécanique en zone majoritairement urbanisée sous voirie publiques, chemins et espaces verts.

Les quelques traversées de cours d'eau ou de zones sensibles (identifiées dans le diagnostic écologique initial) nécessiteront la mise en œuvre de techniques sans tranchée, notamment par fonçage, avec l'introduction de la conduite dans un fourreau acier DN 700 mm.

Le projet traverse les communes de Divonne, Grilly, Cessy, Versonnex et Segny dans un environnement essentiellement urbain. Le tracé emprunte, depuis la rive droite de la rivière Versoix, au niveau de l'hippodrome de Divonne-Les-Bains, les voiries suivantes : piste cyclable, Avenue du Crêt d'eau, chemin des Marais, Boulevard des Epinettes (RD), route de Divonne, Route de Mourex, Chemin de Bosset, Route de Grilly, Chemin du Marais, Chemin Levé, Route de Versonnex, Chemin du Milieu.

L'opération sera réalisée en plusieurs phases successives, réparties sur la période 2025 à 2027.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le réseau sera enterré, les structures de voiries seront reprises conformément aux prescriptions des gestionnaires de voirie, les chemins et les espaces vert impactés par le projet seront remis en état conforme à l'initial.

Seul les tampons fonte des regards pour interconnexion avec les réseaux, vidanges et purges d'air seront visibles en surface.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

(i) La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet a été soumis à un dossier loi sur l'eau pour la traversée de L'Oudar.
DIOTA-240328-081757-982-002, daté du 28 mars 2024.

Le projet sera soumis à des dossiers loi sur l'eau pour les traversées de cours d'eau (x6) et rejet des vidanges de la conduite dans certains cours d'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Longueur conduite: diamètre :	10 588 m 400 mm intérieur.

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : _____

Localité : _____

Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____

Coordonées géographiques^[1]

Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : 4 6 ° 3 4 ' 7 4 " 6 Lat. : 0 6 ° 1 5 ' 0 8 " 5

Point de d'arrivée : Long. : 4 6 ° 3 0 ' 2 8 " 8 Lat. : 0 6 ° 0 8 ' 1 8 " 8

Communes traversées :

Divonne, Grilly, Cessy, Versonnex et Segny

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUiH

(i) Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

(i) Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	la ZNIEFF de type 1 et 2 « Marais de Tuteigny » la ZNIEFF de type 1 et 2 « Marais de la Versoix »
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La partie du tracé de la canalisation entre Grilly et Divonne-les-Bains se trouve proche de la délimitation du PNR mais reste entièrement en dehors de ce zonage.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPR inondation
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En cours d'élaboration
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CRETS DU HAUT-JURA à 2.1 km du projet MARAIS DE LA HAUTE VERSOIX ET DE BROU à 1.5km et 3.3km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Provenance de la ressource en eau (SITSE) : Lac Léman et sources. La nouvelle interconnexion (1ere date de 2010) vise à porter le transfert d'eau de 6 900 m3/j à 12 000 m3/j. La ressource disponible (Volume Lac Léman de 89 km3) et les équipements dédiés au service d'eau sont dimensionnés en adéquation. Une convention administrative REOGES/SITSE est signée en vue de formaliser les accords entre les deux autorités.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux extraits sous voirie et chemins seront remplacés par des matériaux de carrière ou des matériaux recyclés. Les déblais seront évacués vers une installation de stockage autorisée. Les matériaux extraits sous les espaces verts seront remis en place sur site, sous réserve qu'ils répondent aux exigences de compacité.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Matériaux de carrière ou matériaux recyclés

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet permet la sécurisation et la préservation de la ressource en eau du Pays de Gex.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Perturbation négligeables sur la biodiversité par application des prescriptions émises dans le cadre de l'étude de diagnostic écologique opéré sur l'ensemble du linéaire de l'opération (mesures d'évitement + mesures de réduction) correspondant à l'état initial de l'environnement. (Documents en annexe du présent dossier, n°2 et 3)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Deux sites Natura 2000 sont au plus proche à environ 1.5 km du projet. A cette distance du projet, des interactions sont possibles, notamment pour les espèces de la faune vertébrée, mais celles-ci restent limitées au regard de la distance et des fragmentations des corridors écologiques.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réseau d'eau potable sous pression ce doit d'être étanche à toute pollution.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement en phase travaux
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement en phase travaux lors des terrassement et compactage de la tranchée.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Émissions	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet traverse la frontière avec la suisse par fonçage au niveau de la rivière de La Versoix sur la commune de Divonne en zone Znieff de type 1 et 2.

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Résultats des inventaires réalisés dans le cadre de l'étude diagnostique écologique du projet:
FLORE ET HABITAT > Aucune espèce patrimoniale n'a été relevée, à noter la présence de neuf espèces exotiques.
AVIFAUNE > Dix espèces remarquables ont été repérées.
HERPETOFAUNE > Présence d'une espèce de reptiles et de deux espèces d'amphibiens remarquables.
A cela s'ajoute l'existence de plusieurs fossés d'intérêt pour le développement de populations d'amphibiens et leur reproduction.
MAMMIFERES > une espèce remarquable, l'Ecureuil roux Sciurus vulgaris et quatre arbres intéressants pour les chiroptères.
ENTOMOFAUNE > Aucune espèce remarquable identifiée, un arbre « habitat » à coléoptères saproxylophages a été identifié.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Voici la liste des mesures d'évitement identifiées dans le cadre du diagnostic écologique du projet :

EVITER LES TRAVAUX EN PERIODES SENSIBLES POUR LA FAUNE

Travaux lourd autorisés du 15 Août au 31 octobre (défrichement, l'abattage d'arbres...)

Travaux plus léger pourront être réalisé jusqu'au 1er Mars.

EVITER LES TRAVAUX NOCTURNES ET CREPUSCULAIRES

Pour les travaux inévitables, autorisés du 1er novembre au 29 février.

EVITER L'ABATTAGE DES ARBRES A ENJEUX ET REMARQUABLES

Aucun abattage d'arbres favorables pour le gîte des chiroptères et le développement des coléoptères saproxylophages n'est prévu, y compris sur le tracé variante de Tuteigny.

Voici la liste des mesures de réduction identifiées dans le cadre du diagnostic écologique du projet :

REDUIRE L'EMPRISE DU PROJET AU STRICT NECESSAIRE

Réduire le défrichement + mise en défens des habitats naturels

METTRE EN PLACE DES MESURES ECOLOGIQUES DE CHANTIER

Mise en place d'un protocole de gestion de pollutions accidentielles

Nettoyage approfondi des engins de chantier

LIMITER L'IMPACT DU PROJET SUR LES FOSSES

Mis en défens le temps des travaux des fossés identifiés habitats favorables à la reproduction,

LIMITER LA PROPAGATION DES ESPECES INVASIVES

Ne pas apporter de nouvelles espèces sur le site des travaux, ne pas favoriser la dissémination des espèces déjà présentes, y compris tracé variante à Divonne les Bains.

REVEGETALISATION ET ETREPAGE DES ESPACES TERRASSES

Mélange grainier issu de pépinières labellisé y compris tracé variante à Divonne les Bains.

7 Auto-évaluation (facultatif)

(i) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

À la suite du diagnostic écologique initial réalisé dans le cadre du projet, les conclusions ont été pleinement intégrées à la conception.

La mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction identifiées permettra de limiter de manière significative les incidences du projet sur la biodiversité et les milieux naturels.

Par ailleurs, à la suite de ce diagnostic, deux itinéraires alternatifs ont été étudiés dans les secteurs de Tuteugny et de Divonne-les-Bains.

Ces scénarios alternatifs implantés en espace urbanisé se sont révélés significativement moins impactants sur le plan environnemental que le tracé initial, contribuant ainsi à réduire encore davantage les effets du projet sur l'environnement.

Au vu de ces éléments, la réalisation d'une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié . <input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas. <input checked="" type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe). <input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain. <input type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé <input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau <input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1	Annexe 1: Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 2: Diagnostique écologique habitat faune et flore sur l'emprise du projet Annexe 3: Complément diagnostic écologique tracés alternatifs (secteur Tuteigny et Divonne les Bains)	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Annexe 4: Plan emprise projet par rapport aux zones Natura 2000 Annexe 5: Plans général localisation tracés alternatifs	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Annexe 6 - Plans de synthèse des enjeux écologiques Annexe 7 - Plan localisation mesures d'évitement	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Annexe 8 - Plan de phasage travaux	<input checked="" type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom FUSEAU

Prénom Mathieu

Qualité du signataire Directeur

À SAINT GENIS POUILLY

Fait le 1 9 / 1 1 / 2 0 2 5



Signature du (des) demandeur(s)